

L'Estéron, l'eau en partage

Groupe de travail « Eau » n°4

Le 26 janvier 2014

Compte-rendu



Projet
soutenu par

Fondation
de
France

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Compte-rendu du groupe de travail « Eau » n°4

« L'Estéron, l'eau en partage »

Lundi 26 janvier 2015 à Saint-Auban, 14h00

Étaient présents : Nicole Trevet (administratrice du CdD), Geneviève Campodonico (ADCSA et membre du CdD), Françoise Simon (ADCSA et membre du CdD), René Perier (Administrateur du CdD), Pascale Luiggi (Coordinatrice du RSP de Saint-Auban, CAPG), Camille Dilet (chargée de mission au SM du PNR), Renaud Dumas (Chargé de mission du CdD) ;

En visio-conférence : Michaël Davignon (coordinateur éCohérence et membre du CdD), Florelle Marioton (WWF) ;

Excusés : Sylvie Raffin-Callot (Chargé de mission du SIIU de la Haute-Siagne et membre du CdD), Muriel Cary (chargée de mission Patrimoine naturel et eau du PNR des Préalpes d'Azur).

Lieu : Relais de service public, Saint-Auban.

L'invitation à cette réunion comprenait le projet d'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Contacts et rendez-vous pris pour le projet "Estéron, l'eau en partage"
2. Point sur les documents recueillis et l'actualisation du diagnostic de la charte du PNR
3. Préparation du comité de suivi qui se déroulerait mi-février
4. Préparation des interventions auprès du jeune public
5. Action de la Communauté de communes Alpes d'Azur en lien avec le label "rivières sauvages"
6. Participation au travail de recherche de Mélanie Ferraton (Amis du Parc du Sud-Est)
7. Actions à prévoir lors de la Fête de la Nature 2015 et de la journée mondiale de l'eau le 22 mars

Résumé des échanges et des discussions

1. Contacts et rendez-vous pris pour le projet "Estéron, l'eau en partage"

- La question de l'invitation des agglomérations au groupe de travail est posée. Elles ne sont pour l'instant qu'associées au Comité de suivi de l'étude.
- Un contact a été pris avec la Communauté de communes Alpes d'Azur en la personne de Stéphanie Larbouret. **Une rencontre est prévue le 5 février prochain** afin de bien articuler les actions des deux territoires.
- Contact avec le Conseil général 06 : Renaud doit s'occuper de contacter Mr. Mascarelli et Mme Muriel Pastor, en complément de la rencontre déjà effectuée lors des journées sur les zones humides. La prochaine réunion sur les zones humides aura lieu en février : Nicole Trevet et Sylvie Raffin-Callot s'y rendront.
- Une rencontre avec **l'Agence de l'eau est prévue le 12 février à 10h30**, à Marseille.

Pour rappel, le 13 février aura lieu l'Assemblée générale de Territoires Citoyens à Arles.

- La LPO et le CEN PACA doivent également être contactés.
- Les Fédérations de pêche ont été contactées par mail mais n'ont pas donné suite.

- L'ARPE PACA, et notamment son unité assainissement en milieux aquatiques a été contactée. Le projet leur a été présenté et ils vont discuter de partenariats potentiels, notamment autour de leur observatoire (récolte de données de terrain et cartographie). Ils souhaitent développer ce dernier en 2015 et une rencontre est donc à prévoir également : le 12 ? suite à la rencontre avec l'agence de l'eau ?
- La DREAL a développé une plaquette sur l'hydrobiologie en PACA : elle effectue ces relevés au moins une fois par an et 2 stations sont présentes sur l'Estéron : avec Diatomées, saprophytes, etc.

Il est **nécessaire de réaliser un modèle de courrier et une procédure de contact sur cette action** : un PDF simplifié, commun, et un petit explicatif à mettre dans le corps du mail. Michael s'occupe de formaliser ce document.

2. Point sur les documents recueillis et l'actualisation du diagnostic de la charte du PNR

La mise à jour du diagnostic impose des contacts techniques avec les différentes structures, afin de mutualiser les bases de données sur le bassin versant.

Renaud va constituer un premier tableur Excel avec la liste des contacts, avec notamment une colonne « compétences » de la structure afin d'identifier les missions de chacun ainsi qu'une colonne « avancement de la prise de contact », qui sera partagé sous Dropbox.

Le point de départ de ce diagnostic contient tout ce qui concerne le bassin versant de l'Estéron (extraits du diagnostic de la charte du PNR), qui sera actualisé et complété. Cette action permettra de disposer de données complémentaires et plus précises, plus fines, à une échelle locale, permettant d'enrichir les bases de données plus larges. Un **premier extrait est disponible sous Dropbox suite au travail de René**.

Il est rappelé la possible actualisation des données des ZNIEFF par le Conservatoire des espaces naturels et le Conservatoire botanique, après sollicitation des services de l'Etat.

Il est également nécessaire de relancer le Conseil scientifique afin que ses membres soient partie prenante de l'actualisation du diagnostic.

Nicole a fait un point sur les différents documents qui peuvent exister sur le bassin versant de l'Estéron pour que le groupe de travail ait une vision globale. Cela sera transmis dans les prochaines semaines. Il faudrait récupérer le document présenté lors de la réunion sur les zones humides.

Le WWF France a rencontré l'Agence de l'eau pour un autre sujet et Florelle en a donc profité pour évoquer le projet sur l'Estéron. Si cela s'insère dans les actions de l'Agence de l'eau, il n'y a à priori pas de problème. Le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages a le projet de faire une étude sur les services écosystémiques pour laquelle le WWF pourrait être partenaire. Cette étude à grande échelle porterait sur l'analyse de sites pilotes en France et en Europe (Slovénie, Irlande), dont l'Estéron pourrait faire partie. Pour le moment le projet n'est qu'en phase d'élaboration et Florelle tiendra informé le CdD des avancées. Il est rappelé que l'action financée par la Fondation de France comprend également un volet sur les solidarités amont-aval et donc nécessairement les questions de valorisation des services écosystémiques.

Une proposition de stage de 15 jours est parvenue au Conseil de développement et il semble pertinent de donner suite à cette demande, afin notamment de lancer la phase diagnostic et organisation de la base de donnée « contact ». (*Ex post : les professeurs de son école n'ont pas jugé pertinent la réalisation de ces missions dans le cadre de son stage « gestion », par contre une autre étudiante de la même filière est candidate*).

L'offre de stage pour 5-6 mois afin d'appuyer le Conseil de développement dans la réalisation de cette action a été publiée et nous recevons déjà de nombreuses candidatures. Il est convenu de les étudier au plus tôt afin de présélectionner et ne pas « rater » de bons candidats.

3. Préparation du comité de suivi

L'invitation est à prévoir par le Syndicat mixte pour les invitations au comité de suivi (groupe de travail « eau » de la commission thématique. Il faut proposer 3 dates dans la semaine du 2 au 6 mars.

4. Préparation des interventions auprès du jeune public

Michaël a contacté quelques écoles : 3 représentations s'y dérouleraient :

- Une à St-Auban et Briançonnet : un accord de principe a été obtenu pour ces deux écoles (22+15 élèves)
- Une à Roquestéron (89 élèves) : le directeur est partant.
- Une à Gillette (+ de 150 enfants) : après hésitation avec le Broc et Bouyon, il semble que le sentiment d'appartenance à la vallée de l'Estéron est plus prégnant à Gillette que dans les deux autres communes.

Les enfants de Gréolières seront également touchés lors d'une résidence qui se déroulera à Cipières, mi-mars, permettant de co-crée le document pédagogique et de finaliser avec les enfants les spectacles de contes, de marionnettes et d'ombres. Pour rappel, l'objectif de ces animations est d'approcher les parents, public que le Conseil de développement a du mal à toucher en règle générale : des documents ou des fiches de liaison seront donc à réaliser.

Un bref aperçu du spectacle créé est présenté : seront faits des allers-retours entre des populations du Sahara et des populations de l'Estéron pour parler du cycle naturel de l'eau, de qualité, d'accès à l'eau, sur les solidarités et le partage de la ressource. Ce spectacle sera nommé : Les contes de la source ou l'odyssée de l'Or bleu. Il durera entre 50 et 60 minutes.

Il est indispensable, bien que le spectacle ait vocation à être général et répliqué ailleurs, d'adapter le texte au contexte local de l'Estéron, notamment afin de développer le sentiment d'appartenance à un même bassin versant, de Gillette à Saint-Auban, de La Penne à Bouyon, etc.

En plus de ce spectacle a été prévu l'organisation de carto-parties : celles-ci pourraient également être organisées en lien avec les écoles et/ou avec les centres de loisirs, pouvant être couplées également avec une journée de « géocaching »

5. Action de la Communauté de communes Alpes d'Azur en lien avec le label "rivières sauvages"

La communauté de communes Alpes d'Azur lance une réflexion sur l'opportunité de mise en place du label « rivière sauvage » sur le fleuve Var et l'Estéron. Ainsi, une offre de stage a été lancée et il est primordial de bien articuler nos deux actions afin de ne pas faire doublon auprès des acteurs du territoire.

6. Participation au travail de recherche de Mélanie Ferraton (Amis du Parc du Sud-Est)

Il est convenu de participer à ce travail de recherche, dans la limite des disponibilités des membres et du temps à passer sur cette action.

7. Actions à prévoir lors de la Fête de la Nature 2015 et de la journée mondiale de l'eau le 22 mars

- **Journée mondiale de l'eau :** cette journée pourrait être l'occasion de l'avant-première du spectacle, de façon un peu festive et permettrait également le lancement officiel et grand public de l'action. Il est nécessaire de creuser ce qui se fait déjà à cette occasion afin de ne pas faire doublon. Cette journée pourrait se dérouler au Broc et Michaël se charge de les contacter.

En plus du spectacle, un goûter pourrait être organisé, avec des animations autour de l'eau et un contact avec l'Université de Nice serait pertinent (les étudiants créent chaque année de petits montages pour la fête de l'université, qui pourraient être réutilisés). Une conférence avec le Conseil scientifique pourra également être organisée.

Il sera nécessaire d'inviter la Presse, de travailler avec Agora FM et Fréquence K, et d'attirer un maximum de monde.

- **Fête de la nature :** la CAPG propose au Conseil de développement de participer à la fête de la Nature 2015 : Il pourrait être réalisé la tenue d'un stand, la distribution de questionnaires, la présentation du spectacle et/ou d'autres ateliers pour poursuivre la concertation.

Saint-Auban, le 26 janvier 2015